

**HONORAIRES 2024
APPLICABLES AUX VENTES**

Type de biens

Maisons, Appartements

Honoraires

6% TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du propriétaire et incluent la T.V.A à 20%.

HABILITATION ET GARANTIE

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 3101 2021 000 000 029 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Assurance au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de MMA IARD – 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9.

Garantie Financière de 120 000 € au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de GALIAN Assurances – 89, rue de la Boétie – 75008 Paris.

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

